

EXTRAIT CONFORME du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Kamouraska, tenue le 14 juin 2017, à 20 h, au lieu ordinaire de séance, et à laquelle :

SOUS LA PRESIDENCE DU PREFET, MONSIEUR YVON SOUCY

SONT PRESENTS LES CONSEILLERS DE COMTE SUIVANTS :

Monsieur Jean Dallaire, préfet suppléant
et maire de Saint-Denis-De La Bouteillerie
Monsieur Rénaud Bernier, maire de Ville de Saint-Pascal
Madame Anita O.-Castonguay, maire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska
Monsieur Raymond Chouinard, maire de Saint-Gabriel-Lalemant
Madame Suzanne Bossé, maire suppléant de Saint-André
Madame Louise Hémond, maire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska
Monsieur Sylvain Hudon, maire de Ville de La Pocatière
Madame Hélène Laboissonnière, maire de Saint-Onésime-d'Ixworth
Monsieur Daniel Laplante, maire de Saint-Germain
Monsieur Pierre Saillant, maire suppléant de Mont-Carmel
Monsieur Gilles Lévesque, maire de Saint-Philippe-de-Néri
Madame Nathalie Lévesque, maire de Saint-Pacôme
Monsieur Rémi Béchard, maire suppléant de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Monsieur Richard Préfontaine, maire de Kamouraska
Monsieur Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle

SONT ABSENTS :

Monsieur Roger Lavoie, maire de Saint-Bruno-de-Kamouraska
Monsieur Roland Leroux, maire de Saint-Joseph-de-Kamouraska

Tous membres du conseil de la MRC de Kamouraska et formant quorum. Étaient aussi présents, monsieur Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Maryse Hénault-Tessier, directrice générale adjointe et madame Doris Rivard, à titre de secrétaire de la séance du conseil.

233-CM2017

**ADOPTION DE LA POLITIQUE RELATIVE A
L'AMELIORATION DES MILIEUX DE VIE POUR L'ANNEE
2017-2018 (FDT) (Document déposé identifié PT-08.2
CM2017-06-14)**

Attendu que la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2016-2019* a été adoptée en 2016 et une copie a été déposée sur conseil sans papier;

Attendu que cette politique édicte les modalités de financement des divers projets locaux régionaux associées au volet «amélioration du milieu de vie» du Fonds de développement des territoires;

Attendu que la MRC doit maintenir à jour sa *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* et, à

cet effet, doit l'adopter annuellement, avec ou sans changement;

Attendu que

la recommandation du comité d'analyse du FDT est de reconduire intégralement la politique en vigueur, en considérant toutefois les priorités annuelles adoptées précédemment;

Attendu que

ce document doit être transmis annuellement au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et être disponible pour consultation sur le site Internet de la MRC de Kamouraska.

EN CONSEQUENCE,

*il est proposé par monsieur Réналd Bernier,
appuyé par monsieur Raymond Chouinard
et demandé par le préfet, monsieur Yvon Soucy, de procéder au vote;
il est résolu*

QUE le conseil de la MRC de Kamouraska adopte la politique du Fonds de développement des territoires (FDT) tel que déposée sur *conseil sans papier*. De plus, il autorise la transmission de la présente résolution et de la documentation à la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire.

✂ Adoptée à l'unanimité ✂

(Signé) *Yvon Soucy*, préfet

(Signé) *Yvan Migneault*, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFIÉE VRAIE COPIE CONFORME



Yvan Migneault
Yvan Migneault
Directeur général et secrétaire-trésorier
Saint-Pascal, le 3 juillet 2017